



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/55/L.1
18 septembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Cinquante-cinquième session
Genève, 15-26 septembre 2008

**DÉBAT DE HAUT NIVEAU DU CONSEIL DU COMMERCE ET
DU DÉVELOPPEMENT**

**Le commerce et les capacités productives pour la réalisation des objectifs
internationaux de développement, y compris les objectifs
du Millénaire pour le développement¹**

Résumé du Président

1. Principaux points

1. L'actuel environnement économique mondial, caractérisé par des crises alimentaires, énergétiques et financières récurrentes, ne laisse pas d'être extrêmement préoccupant et contribue à amplifier encore les problèmes de développement. Dans ce contexte, le commerce a

¹ Les intervenants ci-après ont fait un exposé et participé au débat de haut niveau:
M^{me} Monique Nsanzabaganwa, Ministre du commerce et de l'industrie (Rwanda)
M. Temístocles Montás, Ministre de l'économie, de la planification et du développement (République dominicaine)
M. Yasuo Hayashi, Président et Directeur général de l'Organisation japonaise pour le commerce extérieur (JETRO)
M. Enrique A. Manalo, Vice-Ministre des affaires étrangères (Philippines)
M^{me} Lineo Molise, Ministre adjointe de l'intérieur (Lesotho)
M^{me} Alicia Bárcena, Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
M^{me} Mia Horn af Rantzien, Directrice générale adjointe de l'Agence internationale suédoise de la coopération pour le développement.

un rôle essentiel à jouer. C'est un moteur de la croissance, et la croissance est à la base du développement. L'amélioration de l'accès aux marchés pour les pays en développement reste essentielle, mais pour commercer avec profit, chaque pays doit aussi posséder les capacités productives nécessaires. De nombreux pays en développement auront besoin d'une assistance à cet égard, et il faut corriger le déséquilibre qui s'est creusé entre l'aide au développement social et l'aide au développement des infrastructures économiques et des activités productives, y compris l'agriculture. L'efficacité de l'aide au développement doit également être améliorée par une plus grande transparence, un partenariat mondial pour le développement renforcé et une plus grande appropriation par les pays des stratégies nationales de développement. Les politiques qui encouragent la croissance économique sont plus à même de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Elles seront plus efficaces avec un «État catalyseur» – c'est-à-dire un État qui joue un rôle de facilitateur, et qui ne soit ni inerte ni interventionniste – et encore plus avec un secteur privé considéré comme un partenaire de développement à part entière. Une approche multilatérale renforcée sera également indispensable.

2. Recommandations avancées par les participants

2. Si l'on veut avoir une chance réaliste d'atteindre les OMD, il faut agir maintenant. C'est pourquoi, les participants au débat de haut niveau du Conseil du commerce et du développement à sa cinquante-cinquième session soumettent les suggestions ci-après à l'attention de la communauté internationale:

a) Intégrer les efforts visant à la réalisation des OMD dans une plus vaste stratégie de développement économique, car il est peu probable que l'on puisse obtenir des résultats durables en se concentrant sur la réalisation de tel ou tel OMD pris isolément. Il conviendrait de mettre davantage l'accent sur la production, l'amélioration de la productivité et les capacités productives dans le secteur agricole, le secteur manufacturier et les services, ainsi que sur le développement des infrastructures dans le cadre des efforts visant à la réalisation des OMD, dans la mesure où cette réalisation impliquera à la fois une hausse des revenus privés (sur la base d'un emploi productif) et une amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, éducation, santé, eau et assainissement);

- b) Renforcer le partenariat mondial pour le développement selon des modalités tenant compte des actuelles réalités mondiales, y compris l'action croissante de nouveaux donateurs et d'acteurs philanthropiques. La détérioration des perspectives mondiales met en lumière la nécessité d'un partenariat renforcé;
- c) Réorienter le rôle de l'État de façon qu'il puisse agir comme un État catalyseur qui non seulement corrige les imperfections du marché, mais assure aussi activement la réalisation des objectifs de développement, y compris les OMD, et réagit efficacement aux chocs;
- d) Promouvoir une véritable appropriation par les pays des stratégies nationales de développement afin d'accroître l'efficacité, pour le développement, de l'aide;
- e) Considérer la crise alimentaire, qui compromet les progrès dans la réalisation des OMD, comme un problème à long terme de développement et non pas simplement comme une urgence à court terme;
- f) Considérer les changements climatiques et les questions de sécurité énergétique comme des problématiques intersectorielles critiques dans le contexte du développement des capacités productives et de la réalisation des OMD. La vulnérabilité aux pénuries d'énergie et aux catastrophes naturelles s'accroît et pourrait fortement ralentir les progrès dans la réalisation des OMD;
- g) Continuer de travailler à une conclusion positive du Cycle de négociations commerciales de Doha, assortie d'un ensemble de mesures valable en faveur du développement. Un élargissement de l'accès aux marchés et les courants commerciaux qui en résulteraient peuvent dégager d'importantes ressources pour la réalisation des OMD et avoir des incidences directes sur l'emploi et la pauvreté. L'accès aux marchés en franchise et hors contingent pour tous les PMA doit rapidement devenir une réalité;
- h) Mettre en œuvre l'initiative d'aide au commerce sans plus tarder et indépendamment des résultats du Cycle de Doha;
- i) Intensifier l'aide publique au développement (APD) pour assurer la réalisation des OMD conformément aux engagements actuels, mais aussi rééquilibrer la composition de l'aide

de façon qu'une plus grande partie en soit affectée aux secteurs productifs et aux infrastructures économiques;

j) Inverser le recul de l'APD affectée au secteur agricole;

k) Adopter de nouvelles politiques et des mécanismes de coopération à la fois dans les pays d'origine et dans les pays bénéficiaires pour tirer parti des envois de fonds, à la fois comme source potentielle d'investissements productifs et comme moyen de sécuriser les revenus, grâce à des programmes de transfert de liquidités ou à des fonds de contrepartie publics;

l) Profiter pleinement de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui doit se tenir à Doha en novembre-décembre 2008, pour aborder le financement des besoins de développement à la lumière des nouvelles réalités mondiales, y compris l'actuel resserrement du crédit;

m) Inviter les pays donateurs à être attentifs à ce que leurs politiques intérieures dans des domaines tels que le commerce, le financement et la technologie soutiennent le renforcement des capacités productives dans les pays en développement;

n) Améliorer la coordination entre les organisations internationales, notamment à travers le Groupe sur le commerce et les capacités productives du Conseil des chefs de secrétariat; les donateurs sont invités à apporter leur appui aux activités de ce groupe.

3. Résumé des débats

3. Les progrès accomplis dans la réalisation des OMD ont été inégaux. Les résultats de l'Afrique subsaharienne, en particulier, sont en deçà des attentes. Plusieurs crises – énergétique, alimentaire et financière – menacent actuellement de réduire ou d'annuler les gains enregistrés jusqu'à présent. Le développement économique joue un rôle essentiel dans la réalisation des OMD, et le meilleur moyen de les atteindre – en particulier l'objectif de la réduction de la pauvreté – est d'intégrer les efforts déployés en ce sens dans le cadre d'une stratégie de développement économique plus large. Cette approche permettrait de faire face aux enjeux et aux perspectives de la mondialisation par le biais de programmes de développement portant notamment sur les capacités productives, l'infrastructure matérielle et la création d'emplois.

Elle prendrait aussi en compte les nouvelles questions qui ont des effets positifs ou négatifs sur la réalisation des objectifs internationaux de développement, telles que les changements climatiques ou la contribution potentielle des migrants au développement de leur pays d'origine grâce aux envois de fonds. Dans le cadre de ces efforts, il sera essentiel de renforcer l'approche multilatérale.

4. L'État doit jouer un rôle de catalyseur non seulement pour créer les conditions propices à un secteur privé dynamique, mais aussi pour veiller à la mise en place de politiques qui sont axées sur des priorités adaptées en matière de développement. En temps de crise, l'État doit préserver des structures de marché stables et durables en favorisant la bonne gouvernance à tous les niveaux. La politique publique devrait être équilibrée de façon à ce que la sphère d'activité des entreprises et des investisseurs privés soit contrebalancée par des réglementations adaptées afin de garantir un développement durable.

5. Le secteur privé doit aussi jouer un rôle essentiel dans le processus de développement. Les partenariats public-privé entre l'État et le secteur privé peuvent être très efficaces à cet égard. Un environnement propice doit être créé pour contribuer à renforcer les capacités productives en donnant au secteur privé de plus grandes possibilités d'investir et d'exercer de nouvelles activités. Il repose notamment sur un accès accru aux marchés des pays développés. Il faut étudier de nouveaux moyens d'accroître la participation du secteur privé à la réalisation des objectifs de développement. Les acteurs économiques, les investisseurs et les petites et moyennes entreprises pourraient ainsi échanger des connaissances et des données d'expérience avec les spécialistes du développement. L'exemple de l'Amérique latine montre que de nombreuses entreprises qui ont intégré leur responsabilité sociale dans leur modèle économique ont contribué au processus de développement sur les plans environnemental et social. Une approche multipartite à laquelle tous les acteurs nationaux participent peut aussi procurer des avantages au niveau multilatéral car les intérêts de chacun ont déjà été pris en compte lorsque le gouvernement arrive à la table de négociation.

6. Au sujet du financement du développement, tout le monde s'accorde à dire que la qualité de l'APD devrait être améliorée et son montant accru. L'avis général dans les pays en développement est qu'il est nécessaire de poursuivre l'allègement de la dette et que des sources novatrices de financement doivent être trouvées. Les efforts déployés par ces pays pour attirer

l'investissement étranger n'ont pas connu le même degré de réussite; parfois, les mauvaises notes données par les organismes de notation influents – qui, de l'avis des pays concernés, manquent d'objectivité – ont un effet dissuasif sur les investisseurs.

7. Il faut inverser la tendance à la baisse de l'APD allouée au secteur agricole dans les pays en développement, qui a abouti à une réduction de l'investissement public destiné à soutenir l'agriculture. Le peu d'attention accordé à la hausse de la productivité agricole peut être considéré comme l'un des facteurs qui ont contribué à la crise alimentaire actuelle.

8. Une coordination efficace des acteurs de la communauté internationale, en particulier des organismes intergouvernementaux, joue un rôle essentiel dans le renforcement des capacités productives des pays en développement. Il ne devrait évidemment pas y avoir de concurrence préjudiciable entre les donateurs ou les organismes de développement. Cette coordination devrait être soutenue par les efforts que les pays donateurs déploient pour atteindre leurs objectifs déclarés en matière d'aide publique au développement, qui devraient être axés sur les besoins et les priorités définis par les pays bénéficiaires.

9. Afin de réaffecter de manière efficace l'aide au développement au renforcement des capacités productives, la CNUCED, dans ses analyses, devrait examiner l'impact plus large du renforcement du secteur privé, surtout des petites et moyennes entreprises, sur le développement. Le système des Nations Unies dans son ensemble devrait aussi recenser les secteurs dans lesquels le développement aurait les effets les plus bénéfiques dans chaque pays. Dans ses diverses instances, il devrait aussi servir de cadre à l'élaboration de normes relatives au développement, tout en tenant compte des besoins et des préoccupations de tous les acteurs du développement.

10. L'initiative d'aide au commerce, le Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés et d'autres instruments sont utiles pour soutenir le développement, mais l'aide au développement en général doit être mieux ciblée, surtout sur les besoins particuliers des pays les moins avancés, qui sont marginalisés dans le commerce mondial et rencontrent de sérieux problèmes économiques et autres au plan national.

11. Une mise en garde s'impose au sujet des accords de partenariat économique que les pays en développement signent avec des pays développés. Les partenaires commerciaux des pays en

développement sont priés de continuer de s'efforcer de permettre un accès véritable à leurs marchés en se préoccupant des contraintes relatives aux règles d'origine qui figurent dans ces accords. Un élément positif est qu'aux termes de l'Accord d'Accra, la CNUCED s'est vu confier un mandat qui lui permet d'affecter son assistance technique au renforcement des capacités productives des pays en développement tout en tenant compte de l'impact de nouvelles questions, telles que les changements climatiques, la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, la crise financière et les envois de fonds, sur le développement économique.
